

Communiqué de presse

La Chambre régionale des comptes d'Île-de-France et l'École d'urbanisme de Paris signent une convention de coopération le 15 novembre 2021 dans les locaux de l'École à Champs-sur-Marne en présence de Pierre Moscovici, Premier président de la Cour des comptes

Après la signature, le 30 septembre dernier, d'une convention de partenariat entre la Cour des comptes et la Conférence des présidents d'université (CPU), c'est **la Chambre régionale des comptes d'Île-de-France (CRC IDF) qui conclut le 15 novembre 2021 une convention de coopération avec l'École d'urbanisme de Paris (EUP), en présence de Pierre Moscovici**, Premier président de la Cour des comptes. La convention est signée par Christian Martin, Président de la Chambre régionale des comptes d'Île-de-France, Jean-Luc Dubois Randé, Président de l'université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC), Gilles Roussel, Président de l'Université Gustave Eiffel (UGE), Jérôme Monnet et Marcus Zepf, co-directeurs de l'EUP.

Cette convention s'inscrit dans **une volonté commune de développer l'analyse et l'évaluation des politiques publiques au plus près des acteurs locaux concernés, dans le cadre de l'évolution en cours des missions de la Cour des comptes et des chambres régionales des comptes.**

Elle est conclue pour une durée de quatre ans et prévoit la mise en place – inédite - de groupes de travail communs, de formations et de séminaires d'échanges sur le développement, l'aménagement du territoire et les politiques publiques conduites en Île-de-France.

Il s'agit pour la Chambre régionale des comptes de pouvoir **recourir à l'expertise scientifique de l'École d'urbanisme de Paris** et des laboratoires recherche de l'université Paris-Est, et pour l'École d'urbanisme, de **bénéficier de l'expérience et des connaissances des personnels de contrôle de la CRC d'Île-de-France** sur le fonctionnement et les actions entreprises par les acteurs territoriaux relevant de sa juridiction (collectivités territoriales, sociétés publiques locales, établissements...).

« Il est important que les partenariats conclus par la Cour des comptes avec le milieu de la recherche (CNRS, CPU...) aient leur pendant dans les chambres régionales et tout spécialement en région Île-de-France » (Pierre Moscovici, Premier président de la Cour des comptes)

« Pour l'évaluation des politiques publiques en Île-de-France, compte-tenu de ses enjeux, le regard croisé de magistrats et d'enseignants-chercheurs ne peut être que bénéfique » (Christian Martin, Président de la Chambre régionale des comptes d'Île-de-France)

« Proposant des activités pédagogiques innovantes, axées sur la transdisciplinarité et la mise en situation, l'EUP joue un rôle permanent de liaison entre la formation, la recherche, l'exercice de la pratique professionnelle. Haut lieu du débat public et fortement reconnue pour son expertise sur les grands enjeux urbains, l'école dispose de nombreux atouts pour accompagner la Chambre régionale des comptes dans l'élaboration de ses travaux en matière d'analyse et d'évaluation de l'action publique locale » (Jean-Luc Dubois Randé, Président de l'université Paris-Est Créteil (UPEC) et Gilles Roussel, Président de l'Université Gustave Eiffel)

Contacts : EUP Marie-Paule Rousseau ; marie-paule.rousseau@univ-eiffel.fr ; 01 40 71 80 39 ; CRC IDF : Vincent Crosnier de Briant, vincent.crosnierdebriant@crtc.ccomptes.fr ; 06 85 10 73 42